

Un Chef de projet Communication éditoriale (H/F)

Sous la responsabilité de la Directrice de la Communication, le Chef de projet éditorial participe à la définition de la ligne éditoriale et assure la production de contenus destinés aux publications du Département (print et/ou web). Expert en communication, il est à même d'intervenir dans les décisions stratégiques prises par la Direction.

GRADE MINIMAL : Rédacteur

GRADE MAXIMAL : Attaché Territorial Principal

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : BAR-LE-DUC

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de communication éditoriale

- Participer à la définition de la ligne éditoriale du Département destinée à valoriser l'action départementale
- Contribuer à la mise en œuvre et à la planification des actions de communication éditoriales, en tenant compte des contraintes et impératifs calendaires de la Collectivité.

2- Assurer la rédaction de contenus

- Assurer la rédaction des contenus destinés aux publications du Département (magazines, dossiers, site internet, réseaux sociaux)
- Garantir la qualité rédactionnelle des contenus et la cohérence éditoriale et graphique de l'ensemble des projets pris en charge
- Réaliser des interviews, reportages ou portraits (texte et vidéos)
- Garantir le respect des délais

3- Assurer les relations avec la presse et les médias

- Recueillir les informations relatives aux actions de la collectivité auprès des services, préparer les éléments en vue de la rédaction des communiqués ou dossiers de presse
- Développer les contacts et le fichier presse en relation avec les différentes compétences du Département
- Réaliser une veille media et constituer une revue de presse quotidienne

4- Réaliser des productions graphiques en PAO

- Concevoir et exécuter des documents de communication simples, conformes à la charte graphique du Département
- Répertoire et choisir les visuels adaptés aux sujets du magazine départemental, harmoniser les contenus, coordonner et suivre la réalisation, en lien avec l'agence.
- Garantir la conformité des supports réalisés au regard des usages envisagés (définition des images, formats des fichiers et adéquation avec les contraintes d'impression).

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Environnement des collectivités territoriales, Principes fondamentaux du droit de la communication, Organisation et fonctionnement des Départements, Environnement et techniques de production de l'édition et de la presse, Règles d'orthographe, syntaxe et grammaire

Compétences professionnelles : Aisance rédactionnelle et relationnelle, Maîtrise des techniques et outils de communication, Maîtrise des logiciels de PAO, Prises de vues photographiques, réalisation de vidéo simples, Savoir communiquer et rendre compte

Attitudes professionnelles : Capacité de discernement, Disponibilité, Capacité à prioriser, Capacité de synthèse, Anticipation, Autonomie et adaptation

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 21/03/2024**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Emmanuelle DUCHESNE, Directrice de la communication,
au 03.55.25.01.42